

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement du 10 février 2026, exceptionnellement sur TEAMS

Étaient présents :

Nathalie Viel	Présidente – Directrice, CJE de Lachine et l'Ouest de l'Île
Louise Guillotin	Vice-présidente – Directrice, Corporation l'Espoir
Stéphane Perrier	Directeur – CÉA de LaSalle
Dida Simone Arsenault-May	Enseignante – Intégration sociale
Sylvain Tremblay	Enseignant – Francisation
Brigitte Cianciulli	Secrétaire de centre – CÉA de LaSalle

Était absente :

Claudia Andrea Abdala Reyes	Technicienne en éducation spécialisée - CÉA de LaSalle
-----------------------------	--

Était invitée :

Tanya Matte	Gestionnaire administrative d'établissement – CÉA de LaSalle
-------------	--

1. Ouverture de la réunion

M^{me} Viel souhaite la bienvenue à tous et déclare l'ouverture de la réunion à 16 h 03.

**Proposé par M^{me} Guillotin
Appuyé par M^{me} Tremblay**

2. Constatation des présences

M. Perrier remercie tout le monde d'avoir pris le temps d'être présent à la réunion. Il ajoute que la gestionnaire administrative du CÉA de LaSalle, M^{me} Tanya Matte, joindra la réunion sou peu. Après avoir constaté que Mme Abdala Reyes est absente, il est tout de même établi que nous avons le quorum.

3. Questions du public

Aucun membre du public n'est présent ; il n'y a donc aucune question du public.

M^{me} Viel demande si nous sommes plus près d'avoir un élève ou un parent qui manifeste son intérêt à joindre le conseil d'établissement. Elle demande si nous publions le fait que nous avons des réunions.

M. Perrier ajoute qu'il a en effet parlé à certains élèves et qu'il l'a mentionné aux parents lors de la rencontre avec les parents en décembre. Bien que certains semblaient intéressés, aucun n'a officiellement affirmé vouloir participer au conseil d'établissement.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Viel fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des sujets à ajouter au point 10. Varia. Aucuns autres points à ajouter, l'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**Proposé par M. Tremblay
Appuyé par M^{me} Cianciulli**

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 décembre 2025

M^{me} Viel demande si tous ont eu suffisamment le temps pour lire le procès-verbal avant la réunion. Puisque tous affirment avoir pris connaissance du procès-verbal au préalable, nous passons immédiatement à l'adoption de celui-ci. Le procès-verbal est donc adopté, sans modification.

Proposé par M. Tremblay
Appuyé par M^{me} Cianciulli

6. Point d'information de la direction

M^{me} Viel passe la parole à M. Perrier afin qu'il puisse élaborer les points d'information de la direction.

6.1. Nombre d'élèves

Voici le décompte des élèves par programme.

6.1.1. Francisation : Il y avait 12 groupes à la 1^{re} et 2^e session, et 13 groupes pour ce début de la 3^e session. Depuis le début de l'année scolaire, il y a eu 348 élèves, dont 270 élèves sont actuellement actifs. Ce dernier nombre d'élèves inclut 22 élèves à temps partiel, soit dans un groupe à distance de soir qui commencera ce soir.

6.1.2. Participation sociale : Il y a 119 élèves en tout ; 75 élèves actifs à l'édifice Boileau et 44 élèves à l'externe (c.-à-d. à Maison Vero-Louis et Regroupement Trisomie 21).

6.1.3. Alphabétisation : Ceci est un tout nouveau programme qui a débuté hier, soit le 9 février. Bien qu'il n'y ait que 8 élèves, il y a un 9^e élève qui s'ajoutera au groupe. Cela dit, celui-ci est un groupe en entrée continue, c'est-à-dire que les élèves pourront s'ajouter au groupe à tout moment. Les élèves commenceront par l'apprentissage du français et par la suite, les mathématiques seront éventuellement aussi ajoutées au programme. Cela dit, le référencement continue d'être un défi. C'est alors que M^{me} Viel nous invite à visiter son groupe pour l'Alphabétisation.

6.1.4. Cours iPad : Nous avons eu 128 élèves à ce jour. Ces cours sont de 30 heures par groupe et il y a 3 niveaux par année, soit débutant, intermédiaire et avancé. Ces groupes sont largement composés d'une clientèle plus âgée puisque ce sont ceux qui sont le plus intéressés à vouloir suivre ces cours.

6.1.5. Intégration socioprofessionnelle : Nous avons un nouveau groupe externe qui va commencer à l'externe qui compte 12 élèves. Ces cours sont de 30 heures par groupe et il y a 3 niveaux par année, soit débutant, intermédiaire et avancé. Ces groupes sont largement composés d'une clientèle plus âgée puisque ce sont ceux qui sont le plus intéressés à vouloir suivre ces cours. De plus, il y a un groupe de cuisine collective à Hochelaga-Maisonneuve qui démarrera bientôt, lequel pourra accueillir 18 élèves.

En conclusion, le total d'élèves inscrit au CÉA de LaSalle s'élève à 532 élèves.

M^{me} Viel demande s'il y a question de territoire en ce qui concerne nos groupes à l'externe. M. Perrier explique qu'en FGA, il n'y a pas de territoire. Tout comme les autres établissements peuvent offrir des services sur le territoire du CSS Marguerite-Bourgeoys, nous pouvons le faire sur le territoire des autres CSS.

6.2. Offre externe

En ce qui concerne le programme d'intégration socioprofessionnelle, la discrétion doit être maintenue, car nous offrons présentement des services à des femmes vulnérables. Cependant, le programme d'intégration socioprofessionnelle pourrait autant être offert aux personnes sinistrées, appauvries, etc. L'hébergement reçoit une subvention de l'Emploi-Québec pour financer le salaire de l'aide-cuisinier et celui-ci formera les femmes pour être aide-cuisinier sur le lieu de travail. Nos services seront donc de centraliser le tronc commun de travail, d'offrir de l'aide avec la gestion du travail en milieu de travail et la supervision de stage. Cela dit, comme nous ne sommes pas un centre de formation professionnelle, il est important de comprendre que nous ne pouvons pas offrir la formation aide-cuisinier en tant que telle. Ce programme et nos services sont financés par le MEQ.

6.3. Service d'orientation

M^{me} Maude Boulay-Parizeau, la conseillère en orientation, continue de rencontrer les élèves avancés en francisation (c.-à-d. le groupe à M. Tremblay) afin de les préparer pour leur future, soit une fois leur formation en francisation conclue. De plus, elle a récemment ajouté son aide et soutien pour les inscriptions à son répertoire de services.

6.4. Divers

Nous explorons la possibilité d'offrir des services pendant l'été à l'édifice Boileau. Le but n'est pas d'être une garderie, mais d'offrir une continuité de la formation des élèves. Le but serait d'offrir des ateliers tels que la fabrication des bacs de jardinage, la tonte de gazon, la continuité de la supervision de stage en entretien ménager ainsi que dans des pépinières.

Ces projets auront par contre un impact sur les projets estival de l'organisme Corporation l'Espoir où M^{me} Guillotin est vice-présidente. L'organisme avait l'occasion de louer l'édifice Boileau afin d'offrir ses services pendant que Boileau était fermé pour l'été. Cependant, si les services éducatifs se prolongent pendant la période estivale, l'édifice Boileau ne sera plus disponible pour location. Cela dit, M. Perrier propose que la clientèle de l'organisme soit peut-être intéressée à participer à nos groupes d'été.

7. Adoption de l'utilisation de la mesure 15378

Nous avons près de 26 420 \$ dans le fond destiné pour le soutien en composition de classe. L'an dernier, nous avons utilisé une bonne partie de ce fond pour payer le salaire de la technicienne en éducation spécialisée (TES).

L'Annexe 29, issue des négociations du secteur public québécois, établit le guide d'implantation des services de soutien à la classe, visant à déployer 4 000 équivalents temps complet (ETC) pour aider le personnel enseignant. Elle définit les paramètres, tâches et objectifs pour l'intégration de ce personnel de soutien dans les écoles. 

- **Objectif** : Faciliter l'implantation du personnel de soutien en classe et définir leurs rôles (responsabilités, tâches).
- **Contenu** : Guide commun pour le déploiement des 4 000 ETC, tenant compte des ressources locales et des besoins des milieux.
- **Suivi** : Les parties nationales conviennent de se rencontrer pour assurer le suivi du déploiement.
- **Règles budgétaires** : Dans certains documents financiers, cette mesure est liée au financement du personnel de soutien pour l'aide à la classe. 

FORMULE D'ALLOCATION POUR LA MESURE 15378 – VOLET 1

Allocation (<i>a priori</i>)	=	$\frac{\text{Effectif scolaire à la formation générale des adultes de l'organisme scolaire}}{\text{Effectif scolaire à la formation générale des adultes de l'ensemble des organismes scolaires}}$	x	50 % de l'enveloppe budgétaire disponible
		+		
		$\frac{\text{Effectif scolaire à la formation professionnelle de l'organisme scolaire}}{\text{Effectif scolaire à la formation professionnelle de l'ensemble des organismes scolaires}}$	x	50 % de l'enveloppe budgétaire disponible

FORMULE D'ALLOCATION POUR LA MESURE 15378 – VOLET 2

Allocation (<i>a priori</i>)	=	$\frac{\text{Effectif scolaire considéré de l'organisme scolaire}}{\text{Effectif scolaire considéré de l'ensemble des organismes scolaires}}$	x	Enveloppe budgétaire disponible
--------------------------------	---	--	---	---------------------------------

12. Pour la mesure 15378 – Volet 1, l'allocation de l'organisme scolaire est accordée *a priori*. L'enveloppe budgétaire disponible pour la FAE est de 3,31 M\$ et de 2,33 M\$² pour la FSE-APEQ pour l'année scolaire 2024-2025. L'effectif scolaire considéré correspond au nombre d'ETP déclaré en formation générale des adultes³ et aux ETP sanctionnés en formation professionnelle pour l'année scolaire qui précède l'année scolaire précédente (année concernée – 2).
13. Pour la mesure 15378 – Volet 2, l'allocation de l'organisme scolaire est accordée *a priori*. L'enveloppe budgétaire disponible est de 0,50 M\$ pour l'année scolaire 2024-2025. L'effectif scolaire considéré correspond au nombre d'ETP déclaré en formation professionnelle pour l'année scolaire qui précède l'année scolaire précédente (année concernée – 2).

8. Bilan des fonds à destination spéciale

M. Perrier présente le bilan des fonds à destination spéciale :

Fond à destination spéciale_finale			2026-02-06
2025-2026			
	Structure d'activité	Budget	Solde
LaSalle	304-8-79900-978	40 410,65 \$	33 228,57
Magasin DM	304-8-79902-978	3 299,00 \$	3 269,00
Horticulture	304-8-79903-978	882,00 \$	860,99
Classe Nature	304-8-79904-978	3 500,00 \$	1 968,16
Boileau	304-8-79910-978	15 413,00 \$	9 584,48
Café Contact	304-8-79930-978	14 153,00 \$	0,00

M. Perrier explique que celui-ci est un estimée, car on peut toujours recevoir une facture du SRF (services des Ressources financières), mais celui-ci est plus ou moins à jours. Voici les détails :

- LaSalle : Destiner pour les activités à l'édifice LaSalle ;
- Magasin DM (du Monde) : Le magasin n'existe plus donc nous avons ce montant restant. Cela dit, malgré plusieurs tentatives pour les joindre pour leur rappeler qu'ils ont toujours de l'inventaire à récupérer, nous attendons toujours qu'ils viennent le ramasser ;
- Horticulture : Ce montant a tout été utilisé l'an dernier pour la construction des bacs de fleurs, donc ne devrait plus rester d'argent dans ce fond ;
- Classe Nature : Ce montant est utilisé pour les plantes et les fleurs à planter dans les bacs ;
- Café contact : Le café ne génère pas de profits. Ce fond est utilisé pour l'achat des croissants, du café et d'autres aliments pour le café ainsi que pour les ateliers de cuisine. Il n'y a pas beaucoup de ventes, donc celui-ci ne fait pas de profit, donc il utilise ces fonds. En fait, il y aura un petit déficit, car nous avons acheté un congélateur (emploi des fonds du MAO aussi).

9. Présentation du rapport annuel 2024-2025

M. Perrier présente le même rapport annuel que l'an dernier, mais il explique qu'il a allégé le rapport en enlevant certains tableaux qui étaient un peu complexes. Les points et commentaires suivants sont partagés lors de la révision du plan :

- Ajout des détails pour le chantier de construction à l'édifice LaSalle, soit la peinture et les changements des fenêtres ;
- Le référencement : Des partenaires anglophones et les CIUSS nous aident à renflouer les groupes de PS et d'ISP. Ceci nous donne l'occasion de nous faire connaître. Pour la francisation, c'est le MIFI, mais la qualité de nos services aide à faire en sorte que les élèves choisissent de venir au CÉAL (ils peuvent choisir où ils veulent faire les cours lors de l'inscription au MIFI) ;
- Annexe 29 (environ 33 000 \$) : Offre discrétionnaire qui nous permet de payer le salaire d'une enseignante ;

- Prospection 2025-2026 : Nous ne retournerons pas à ce que nous étions, peut-être avec plusieurs années, mais pas dans le futur proche. Si nous maintenons les 13 groupes en francisation, cela offre une stabilité. (PVI, les autres centres offrent une moyenne de 12 groupes) ; Séparer les offres pour Boileau (PS vs DHS vs ISP) aide à définir les programmes. Ce ne sont pas tous les élèves qui peuvent faire la PS, mais ils peuvent faire DHS ou ISP. Cela nous aide à faire plus de prospection auprès d'une clientèle variée ;

M^{me} Guillotin demande s'il y a un seul document qui démontre toutes les offres au fil des années. M. Perrier répond qu'il a fait la demande auprès du bureau des communications, mais le gèle d'embauche ne permet pas les ressources pour élaborer ces projets. M. Perrier et M^{me} Seers ont eux-mêmes créé la fiche pour ÉVA l'an dernier. Cependant, celle-ci n'est pas exactement à son goût, car elle n'est pas représentative de notre clientèle (c.-à-d. le TSA n'est pas un handicap visuel, mais les autres centres voulaient handicap visuel, voilà pourquoi ils ont choisi une fille atteinte de la Trisomie 21 pour la fiche).

M^{me} Arsenault demande si les mêmes gens qui nous demande de faire de la prospection nous disent qu'ils ne peuvent pas nous aider (pas d'argent pour embaucher une personne pour produire les fiches), mais de le faire pareil. M. Perrier précise que les coupures budgétaires sont une réalité. Les personnes qui partent à la retraite ou qui sont en arrêt de travail ne sont pas remplacées. Il pourrait le faire lui-même, mais nous sommes un petit centre avec un petit budget, donc nous devons faire attention.

M^{me} Viel demande si les cours d'iPad sont des cours à jour. M. Perrier répond qui oui, selon les standards iPad, (ex. gestion de images, etc.).

Nous continuons ensuite à réviser le continu du rapport annuel :

- Personnel : Un poste d'agente de bureau et plusieurs postes d'enseignants en francisation ont dû être supprimés l'an dernier. Cela dit, malgré ces pertes l'an dernier, nous avons 35 enseignants en francisation, mais cette année, nous avons 37 enseignants, avec la diversification de l'offre ;

CÉA LaSalle	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre d'élèves	1988	1745	2123	2440	2198	1579	1403	810	1088	1438	1355	1098
Nombre d'ÉTP présentiel	792	660	684	668	615	578,7	637,8	410,9	413,0	554,2	530	381
ÉTP en FAD				37	1,7	0,1	---	---	---	---	---	---
Taux de réussite des examens	87,0%	83,7%	87,2%	84,8%	86,9%	85,6%	86,1%	86,1%	89,1%	89,1%	85,5%	90%
Taux de réussite des examens de français	90,2%	86,5%	93,5%	92,9%	90,3%	90,8%	90,1%	89,5%	92,0%	91,9%	---	---
Taux de réussite des examens de mathématique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	85,5%	84,6%	77,3%	78,9%	---	---
Taux de réussite des examens en francisation (1-8)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	87,5%	84,9%	92%
Nombre de DÉs	93	72	50	38	23	25	11	11	17	16		---
(< 20 ans)	51	33	22	16	4	12	4	7	6	5		
Taux d'abandon	30,0%	33,0%	20,0%	22,7%	32,5%	28,9%	18,0%	21,0%	36,4%	41,0%	28,4%	41%
Taux d'assiduité	74,6%	72,1%	73,0%	72,8%	72,6%	72,5%	82,2%	73,9%	69,8%	75,3%	79,3%	88%
Taux de persévérance (tous)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	43,7%	71,6%	87%

Notes: Le nombre de ÉTP du bilan est extrait du rapport annuel MEQ Qualifications quotidiennes en date du 16 août 2024. Les ETP présentiels représentent l'ensemble des ETP financés par le MEQ et par les autofinancements. En 2023-2024, les ETP de l'autofinancement sont calculés selon les blocs d'heures. Ce n'était pas le cas pour les autres années, où l'autofinancement comptabilisait le nombre d'élèves.

Voici l'analyse des statistiques dans le tableau ci-dessus :

- ETP : ETP signifie élève à temps plein ;
- AD : AD signifie abandon. Cependant, les AD ne sont pas nécessairement des AD, mais qui ont quitté parce qu'on a fermé des groupes (c.-à-d. les groupes de soir, en ligne et à l'externe). D'autres ont quitté, car ils

ont atteint leur objectif (besoin niveau 4-5 pour la citoyenneté, niveau 6-7 pour certaines formations professionnelles) ;

- Persévérance : Ceux-ci représentent les élèves qui sont allés jusqu'au but de la formation (c.-à-d. niveau 8) ou qui reviennent après l'été, etc. ;
- Participation sociale : Les statistiques n'incluent pas les élèves en PS parce que celles-ci incluaient les élèves des cours d'iPad, ce qui faussait les données. Comme les cours d'iPad ont été transférées à l'Alphabétisation, les statistiques seront désormais identifiables pour la PS ;
- Enjeu 1 : Nous devons continuer nos efforts pour le recrutement des élèves, mais ce ne sera pas facile pour la francisation. Il faudrait trouver un partenaire externe et le présenter au MIFI ;
- Enjeu 2 : Le rapport, contenant déjà beaucoup d'information, contient les informations les plus pertinentes ou importantes, incluant les activités (ex. la cabane à sucre, la cueillette de pommes, etc.). Nous pouvons maintenant augmenter ces activités, car nous avons un budget pour celles-ci et un comité pour organiser ces activités. Un exemple est le projet de recyclage. Il y a un comité pour cela aussi, qui a pour but de diminuer le papier, augmenter le compostage et le recyclage. Il est même prévu d'acheter des bacs pour cela ;
- Enjeu 3 : La cible doit être d'augmenter le taux de réussite par le biais d'évaluations par poste de triangulation et des examens en continu. Un tiers des enseignants en francisation a suivi la formation « Enseignant efficace ». Nous pouvons aussi continuer avec le programme de mentorat.

M^{me} Guillotin et M^{me} Viel félicitent M. Perrier pour la présentation simplifiée du rapport annuel. Celui-ci est très bien fait. Elles disent toutes les deux « Bravo, beau travail ! ».

10. Varia

Aucun sujet à ajouter à ce point.

11. Levée de l'assemblée

M^{me} Viel déclare la levée de l'assemblée à 17 h 33.

Proposé par : M^{me} Guilltin
Appuyé par : M. Tremblay

Stéphane Perrier, directeur du
CÉA de LaSalle

Nathalie Viel, présidente du
Conseil d'établissement du CÉA de LaSalle